

Nouveaux horizons du secteur pharmaceutique

Yen Nguyen,

Gestionnaire, Services cliniques



Conférence annuelle sur les
tendances – 6^e édition

© 2007, ESI Canada
Tous droits réservés





Message-clé

L'univers pharmaceutique et ses composantes sont en mouvance. Cela a pour conséquence directe de provoquer une augmentation des coûts des médicaments et d'accroître la tendance dans le secteur privé



Parties prenantes

MÉDECINS

SECTEUR PUBLIC

PHARMACIENS

Participants

ASSUREURS / GRAM

FABRICANTS DE
MÉDICAMENTS

PROMOTEURS DE RÉGIME



ESI CANADA®



Principaux facteurs de coût

- 1. Modifications aux lois et politiques publiques : transfert de coûts**
- 2. Les sociétés pharmaceutiques : nouvelle ère en matière de traitement**
- 3. Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts**



1^{er} facteur de coût

- 1. Modifications aux lois et politiques publiques : transfert de coûts**
2. Les sociétés pharmaceutiques : nouvelle ère en matière de traitement
3. Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts



Modifications aux lois et politiques publiques

1.1 Projets de loi 102 (ON) et 130 (QC)

- Certaines occasions d'économies, certaines possibilités d'augmentation des coûts



Modifications aux lois et politiques publiques

1.1 Projets de loi 102 (ON) et 130 (QC)

- Certaines occasions d'économies, certaines possibilités d'augmentation des coûts

1.2. Plus grand rôle des pharmaciens

- Ajout de nouveaux droits de prescription
- Honoraires pour des services cognitifs



Modifications aux lois et politiques publiques – médicaments intraveineux

1.3. Traitements par injections intraveineuses

- **Cliniques de perfusion privées par opposition aux hôpitaux**
- **Action Cancer Ontario et le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM)**
- **Québec – Projet de loi 130**

Modifications aux lois et politiques publiques – médicaments intraveineux

Action Cancer Ontario

- Les hôpitaux seront habilités à prescrire et à administrer les traitements des médicaments anticancéreux qui ne sont pas inscrits sur la liste
- Les patients peuvent choisir de recevoir leurs traitements dans une clinique de perfusion privée



Modifications aux lois et politiques publiques – médicaments intraveineux

Action Cancer Ontario

- Les hôpitaux seront habilités à prescrire et à administrer les traitements des médicaments anticancéreux qui ne sont pas inscrits sur la liste.
- Les patients peuvent choisir de recevoir leurs traitements dans une clinique de perfusion privée.

Québec – Projet de loi 130 (Politique du médicament)

- Objectif : améliorer l'accès des patients aux médicaments.
- Les médicaments peuvent être achetés dans une pharmacie et administrés en milieu hospitalier.
- Exception : médicaments anticancéreux pour la chimiothérapie.





Modifications aux lois et politiques publiques – médicaments intraveineux

- **Moins de financement du gouvernement**
- **Coûts administratifs**
 - Augmentation des demandes manuelles
 - Peu de formulaires normalisés
- **Audits en hausse**
- **Utilisation des cliniques de perfusion privées par opposition aux hôpitaux**



Modifications aux lois et politiques publiques – sommaire

- **Les modifications aux lois et politiques publiques ont généralement pour but de gérer les coûts dans le secteur public**
 - Risque de transfert des coûts vers le privé
- **Nombre d'ordonnances en hausse et plus grande accessibilité aux traitements récents et plus coûteux**
 - Invisible, traitements plus pratiques
 - Risque d'augmentation des coûts dans le privé
- **Révision de la philosophie des régimes privés et des processus pour le remboursement des traitements par injection intraveineuse**





2^e facteur de coût

1. Modifications aux lois et politiques publiques : transfert de coûts
- 2. Les sociétés pharmaceutiques : nouvelle ère en matière de traitement**
3. Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts



Les sociétés pharmaceutiques - nouvelle ère en matière de traitement

2.1. Traitements spécialisés

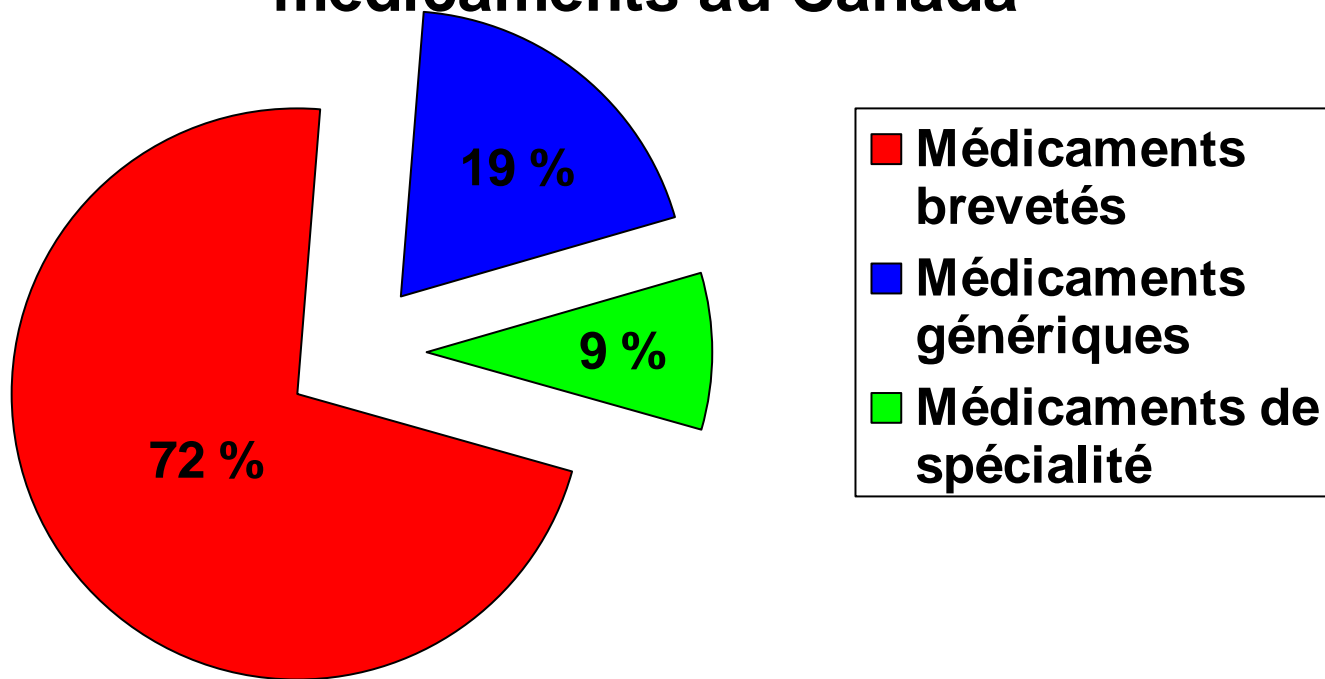
- **Médicaments de spécialité**
 - Nouveaux types de médicaments anticancéreux oraux
 - Médicaments pour traiter les maladies orphelines
 - Agents biologiques
- **Pharmacogénétique/pharmacogénomique**

2.2. Augmentation du nombre de cliniques de perfusion privées et de programmes d'assistance pour les patients

- Améliore l'accès des patients aux nouveaux médicaments plus coûteux
- Peut inclure d'autres coûts

Marché actuel – Médicaments de spécialité n'occupent que 9 % du marché...

Marché de la vente au détail de médicaments au Canada

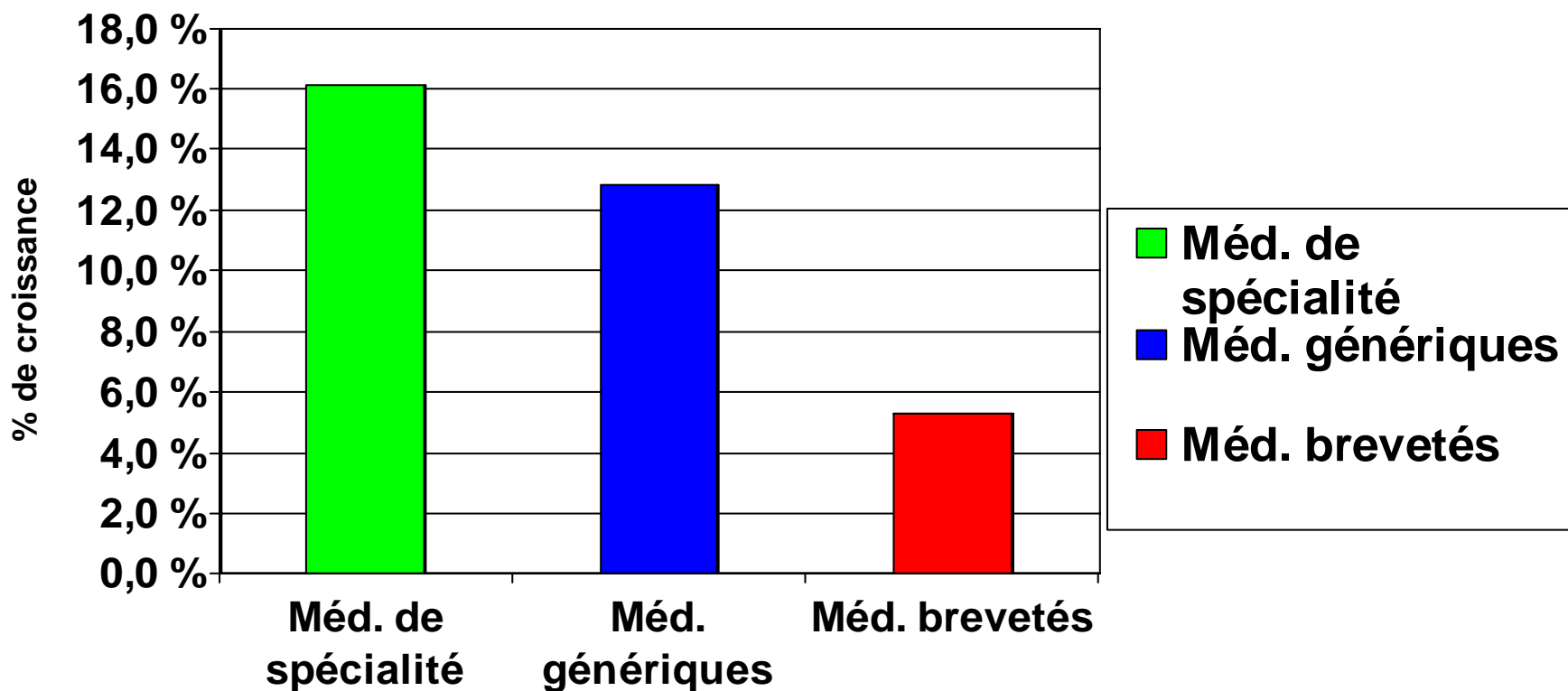


Marché total de 15,5 milliards de \$

Source : IMS sept. 2006



...mais ils augmentent leur part de marché plus rapidement que les médicaments traditionnels



IMS: Données pour une période de 12 mois se terminant en septembre 2006





Les sociétés pharmaceutiques - nouvelle ère en matière de traitement

2.4. Vaccins et maladies chroniques



Les sociétés pharmaceutiques - nouvelle ère en matière de traitement

2.4. Vaccins et maladies chroniques

2.5. Prolongation des brevets





Les sociétés pharmaceutiques - nouvelle ère en matière de traitement

2.4. Vaccins et maladies chroniques

2.5. Prolongation des brevets

2.6. Problèmes d'innocuité des médicaments

- Rappel de Vioxx en raison de problèmes cardiovasculaires
- Torcetrapib de Pfizer – mise en marché annulée en raison de problèmes d'innocuité



Peu de vaccins offerts au Québec en 1985

Âge du patient	Indication
2 mois	DCT, Sabin
4 mois	DCT, Sabin
6 mois	DCT, Sabin
15 mois	RRO
18 mois	DCT, Sabin
4 à 6 ans	DCT, Sabin
14 à 16 ans	dT

Programme de vaccination au Québec en 1985



Plus de vaccins sur le marché en 2006

Âge du patient	Indication
2 mois	DCaT-Hib-polio, pneumo
4 mois	DCaT-Hib-polio, pneumo
6 mois	DCaT-Hib-polio
6 à 23 mois	Grippe (1-2 doses)
12 mois	RRO, méningo C, pneumo, varicella
18 mois	DCaT-Hib-polio, RRO
4 à 6 ans	DCaT-polio
10 ans (4^e année)	Hépatite B (3 doses)
14 à 16 ans	dCaT

Programme de vaccination au Québec en 2006





Révision des priorités de vaccination – Augmentation des délais entre la mise en marché et le financement gouvernemental

- **Délais entre la disponibilité des vaccins et le financement par le régime public :**
 - **Méningite: 0 mois**
 - **Haemophilus influenzae: 18 mois**
 - **Pneumocoques conjugués : 3 ans**
 - **Varicelle: 6 ans**
- **Le secteur privé subira plus de pression pour que ces vaccins soient couverts par leur régime en raison des délais d'approbation de ces vaccins.**

Les sociétés pharmaceutiques - nouvelle ère en matière de traitement - sommaire

- **Médicaments de spécialité et cliniques d'infusion**
 - Programme d'autorisation préalable des médicaments
 - Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier
 - Revoir le libellé du contrat, la philosophie et les processus de remboursement à l'égard des traitements injectables
- **Vaccins et maladies chroniques**
 - Revoir le libellé du contrat et la philosophie en ce qui a trait à la couverture des vaccins
 - Listes gérées de médicaments





3^e facteur de coût

1. Modifications aux lois et politiques publiques : transfert de coûts
2. Les sociétés pharmaceutiques : nouvelle ère en matière de traitement
3. **Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts**



Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts

- **Les médicaments génériques continueront de remplacer des médicaments brevetés**
 - Moins de nouveaux médicaments vedettes
 - Le brevet de certains médicaments à forte consommation viendra à échéance d'ici 2 à 5 ans
- **Biologiques génériques – Les É-U et le Canada s'associent pour établir une réglementation des équivalences**





Principaux facteurs de coût

- 1. Modifications aux lois et politiques publiques : transfert de coûts**
- 2. Les sociétés pharmaceutiques : nouvelle ère en matière de traitement**
- 3. Les génériques demeurent un important facteur d'atténuation des coûts**



Message-clé

L'univers pharmaceutique et ses composantes sont en mouvance. Cela a pour conséquence directe de provoquer une augmentation des coûts des médicaments et d'accroître la tendance dans le secteur privé



Nouveaux horizons du secteur pharmaceutique

Yen Nguyen,

Gestionnaire, Services cliniques



Conférence annuelle sur les
tendances – 6^e édition